

BUSSAC info



N° 73

TROISIEME TRIMESTRE 1999

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION**

N° 73

**TROISIEME TRIMESTRE
1999**

Responsable de la publication:
Guy Chapuis.

Rédacteur en chef:
M.C. Pommier

Comité de rédaction:
M.C. Allinand, M.J. Chapuis, B.
Gaillard.

ISSN : 0776-2246

3 Editorial

Informations municipales

4 Conseil municipal du 29 juillet 1999

5 Conseil municipal du 15 septembre 1999

6 Construction, utilisation des sols

Informations locales

7 Etat civil – Service national – Elections...

8 C.C.A.S. info

9 Informations paroissiales – Photos – travaux

11 Nouvelles de l'école – Bref et vrac

12 Bibliothèque

Foyer rural

14 Assemblée générale du Foyer rural (suite)

18 Gymnastique volontaire – La semaine du jumelage.

18 La pétanque

En couverture : Vendange, la troisième mi-temps se prépare !



Bussac Info : pourquoi un tel retard ?

Réponse : pour cause de champignons !

Quand j'ai le choix entre la production rébarbative d'un Bussac Info à la date prévue, et la perspective d'une récolte abondante de cèpes (et autres) à la même époque, que fais-je ?

Champignons d'abord, journal après. Chercher (et trouver) des champignons = succession de petits bonheurs fugitifs mais vrais. Rédiger Bussac Info = corvée durable et non moins véridique.

Bien que n'ayant aucun remords, je vous prie de bien vouloir m'excuser de préférer divaguer dans les bois plutôt que devant un ordinateur et une page blanche. J'enlève les dernières brindilles que j'ai dans les cheveux, je pose mes bottes et mon panier et je m'y mets. D'ailleurs, il fait un vrai temps d'ordinateur : il pleut.

Marie-Christine Pommier

COURS DE DANSE MODERN'JAZZ

Pour les 5-7 ans : le mercredi de 10h30 à 11h 30

Cours adultes : le lundi de 20h à 21h 30

Pour tout renseignement, se rendre à la salle de tennis de table du Foyer rural, au début ou à la fin des cours ou bien téléphoner au 05 46 91 72 61

Collecte de textiles

L'Association des Paralysés de France a fait savoir qu'elle ne pourra pas procéder cette année à la traditionnelle « moisson du cœur ».

L'association T'Cap Textile assurera une collecte
le 15 novembre.

Il est donc possible de déposer les sacs de textiles dans la cour de la mairie
entre le 8 et le 12 novembre.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Lundi 15 novembre

Prière de déposer la veille devant sa porte ce que l'on désire confier à cette collecte : matelas, électroménager, ferraille... (La collecte a lieu une fois par an, généralement à l'automne)

MARQUISAUD-PEINTURE

Harrys et David

Peinture, revêtement de sols, papiers peints, étanchéité, lavage de façades, isolation par l'extérieur

**11 chemin de la Grand Porte
17100 Bussac/Charente
Tél. 05 46 92 06 65**

RM 617 72 17
704 97 17

Jacques MENUET

Plâtrerie, carrelage, plaques de plâtre, Escalier sur voûte sarrasine, Cheminée

**1 chemin des Motillons
17100 Bussac/Charente
Tél. 0546934675**

A Vendre

**BMW 316, année 1984
Prix à débattre.**

Tél. : 05 46 77 50 31 HR

Tri sélectif des ordures ménagères

Deux caissettes numérotées, d'un volume de 50 litres, vont être attribuées à chaque foyer, courant novembre, afin de faciliter l'apport des matériaux recyclables aux points d'apport volontaire.

Commission Environnement de la Communauté de Communes

ELECTION DES DELEGUES M. S. A. : MERCREDI 27 OCTOBRE

Salle du conseil de la mairie, 8h – 18h.

« C'est avec une très grande émotion que nous avons constaté qu'il est parti pour le très long voyage, en laissant un bon souvenir et en étant accompagné par ses amis », nous écrit madame Paulette Bouraud.

Nous étions en effet nombreux ce mardi 31 août pour accompagner René, son père, au départ du « long voyage ».

C'est vrai qu'après ce départ il reste le souvenir. Pour moi, c'est celui d'un compagnon fidèle et loyal, ferme dans ses convictions, scrupuleux dans l'exercice des tâches que je lui avais déléguées en sa qualité de premier adjoint, entre 1977 et 1989. Pour chacun de nous il fut, au niveau de l'équipe municipale (de 77 à 95), un collègue assidu et actif, mais aussi un compagnon joyeux, voire malicieux, particulièrement lors des rencontres annuelles entre l'équipe municipale et le personnel.

C'est pourquoi, Madame, votre émotion, nous l'avons partagée.

Guy Chapuis

Conseil municipal du 29 juillet 1999

ORDRE DU JOUR :

- 1- Appel d'offres ouvert pour l'extension du groupe scolaire.
- 2- Communauté de Communes, modification des statuts : programme local de l'habitat.
- 3- Communauté de Communes, modification des statuts : intervenants scolaires.
- 4- Demande de concours de la Direction Départementale de l'Équipement, subdivision de Saintes pour une mission de maîtrise d'oeuvre.
- 5- Enquête publique sur le projet de réalisation du barrage de la Trézence.
- 6- Ronde de Saintonge.
- 7- Gravillonnage du parking des Chaumes.
- 8- Programme de restructuration du collège "Agrippa d'Aubigné" à Saintes.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'adjudant Larcher, adjoint au commandant Talon qui dirige la brigade de gendarmerie de Saintes, et qui avait souhaité prendre contact avec les élus des Communes où il intervient.

1- Appel d'offres ouvert pour l'extension du groupe scolaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé de procéder à l'extension et à la réhabilitation du groupe scolaire.

Il fait savoir que, compte tenu du montant des travaux, il convient de procéder à un appel d'offres.

Le Conseil municipal décide donc :

- de lancer la procédure d'appel d'offres ouvert en vue de sa réalisation,
- d'approuver le dossier de consultation des entreprises,
- de fixer le montant du chèque caution à 500,00 Frs pour le retrait des dossiers.
- d'inviter la commission d'appel d'offres compétente à se réunir,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés de travaux correspondants et tous les documents afférents,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés négociés susceptibles d'intervenir dans le cas où l'appel d'offres se révélerait infructueux.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la dernière estimation des travaux au groupe scolaire est supérieure à la précédente. Mais il précise qu'un complément de Dotation Globale d'Équipement de 278 000 Frs permettra de faire face à cette situation. Il précise aussi que le Conseil régional a décidé de venir en aide aux collectivités territoriales pour certaines opérations d'investissement, en prenant à sa charge 10% du montant du capital de l'emprunt : les opérations groupe scolaire et piste cyclable pouvant être retenues pour ce type d'aide.

2- Communauté de Communes, modification des statuts : programme local de l'habitat.

Afin de mettre en oeuvre le programme local de l'habitat initié par la Communauté de Communes du

Pays Santon et que vient d'étudier le Cabinet Parin, il convient d'engager un certain nombre d'actions.

La compétence de la Communauté de Communes dans ce domaine est implicite par les termes mêmes de ses statuts qui précisent Article 7-A-1, 2ème alinéa :

"Mise en place et développement de programme locaux de l'habitat."

La Sous-Préfecture consultée sur ce point préférerait cependant qu'il soit précisé :

"Conduite d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de toute étude relative aux problèmes de l'habitat, garanties d'emprunt pour les actions menées par les sociétés ou offices oeuvrant dans le domaine du logement social et participation financière aux réhabilitations du logement en complément des aides attribuées par les organismes spécialisés (ANAH,...)."

Le Conseil Communautaire du 23 juin 1999 a adopté cette modification.

Il convient maintenant que les Conseils municipaux se prononcent également.

3- Communauté de Communes, modification des statuts : intervenants scolaires.

La compétence de la Communauté de Communes du Pays Santon en matière de personnel des écoles, garderies et CLSH, ne comprend pas les intervenants pendant le temps scolaire.

Dans le but d'uniformiser ces interventions sur tout le territoire communautaire et ainsi donner la même qualité d'enseignement à nos enfants, quels que soient les moyens de leur Commune, la commission des affaires scolaires de la Communauté de Communes a préconisé d'élargir ses compétences au personnel intervenant pendant le temps scolaire.

Le Conseil Communautaire du 23 juin 1999 a approuvé cette proposition.

Il convient maintenant que tous les conseils municipaux approuvent cette modification.

Il est donc proposé d'adopter la rédaction suivante de l'article 7-C-3, 3ème alinéa :

Informations municipales

"Gestion et prise en charge du personnel attaché au fonctionnement des écoles : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, agents chargés de l'entretien (nettoyage) des locaux scolaires ou périscolaires, agents de la surveillance et de l'animation des élèves en dehors du temps scolaires et pendant le temps scolaire à compter du 1er novembre 1999."

4- Demande de concours de la Direction Départementale de l'Équipement, subdivision de Saintes pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Vu l'arrêté interministériel du 7 décembre 1979 modifié par l'arrêté du 2 décembre 1998, relatif aux concours apportés aux Collectivités locales et à leurs groupements par l'État (services de l'Équipement et de l'Agriculture) en application des lois N°48-1530 du 29 septembre 1948 et N°55-985 du 26 juillet 1955,

La Commune de Bussac sur Charente,

- sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement (subdivision de Saintes), pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre, concernant les travaux de construction d'une piste cyclable le long de la RD 114 du "Pontreau aux Mailleaux".

Les caractéristiques de la mission sont définies en annexe à la présente délibération.

Monsieur le Maire précise que la toute première demande (piste cyclable) de subvention auprès du Conseil général, date du 23 novembre 95. Renouvelée le 10 avril 97, elle a reçu une réponse favorable en 1999.

5- Enquête publique sur le projet de réalisation du barrage de la Trézence.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que lors de la réunion du 24 juin, l'assemblée avait pris connaissance de l'étude d'impact de l'enquête publique sur le projet de réalisation du barrage de la Trézence.

Le Conseil municipal avait souhaité différer sa position. Le Maire communique les nouveaux éléments reçus depuis cette date. Le vote donne les résultats suivants : 11 abstentions, 2 pour et 1 voix contre.

6- Ronde de Saintonge.

Il est constaté que, dans l'ensemble, les organisateurs ont tenu compte des réclamations.

Les accotements ont subi des dégâts mais les organisateurs sont intervenus rapidement pour y remédier.

7- Gravillonnage du parking des Chaumes.

Il vient d'être réalisé.

8- Programme de restructuration du collège "Agrippa d'Aubigné" à Saintes.

Le Maire informe le Conseil municipal que la somme demandée par le Conseil général, à notre Commune pour la participation aux travaux de ce collège sera de 153 500,00 Frs.

Le Conseil municipal demande un étalement des versements.

Conseil municipal du 15 septembre 1999

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Extension et réhabilitation du groupe scolaire, approbation de l'avant-projet définitif.*
- 2- *Décision modificative, ouverture de crédits pour l'acquisition de livres scolaires.*
- 3- *Décision modificative, rectification de la délibération du 24 juin 1999.*
- 4- *Révision du P.O.S de Fontcouverte.*
- 5- *Réalisation d'un passage piétons à hauteur du chemin des Pins.*

Monsieur le Maire ouvre la séance et précise qu'il a été contraint d'utiliser la procédure d'urgence en raison de la nécessité à délibérer sur l'avant-projet définitif lié aux travaux du groupe scolaire avant la réunion de la commission d'appel d'offres.

1- Extension et réhabilitation du groupe scolaire, approbation de l'avant-projet définitif.

L'assemblée étant habilitée à délibérer,

Monsieur le Maire qu'il a été décidé de procéder à l'extension et à la réhabilitation du groupe scolaire.

Par délibération en date du 28 novembre 1997, la conduite d'opération de ce projet a été confiée à la Communauté de Communes du Pays Santon.

Pour mener à bien cette opération, une équipe de maîtrise d'œuvre présentée par monsieur Jacques Chatelier a été retenue en application de la procédure article 314bis, alinéa 3 du code des marchés publics.

Les études ont été lancées au début de l'année 1999.

Au cours des études d'avant-projet définitif, des modifications du programme se sont avérées nécessaires concernant la restructuration des locaux existants, et plus particulièrement les locaux de restauration, par l'installation d'une chambre froide demandée par les services vétérinaires.

A ce stade, il est proposé d'approuver le coût prévisionnel des travaux d'extension et de réhabilitation détaillé comme suit :

Informations municipales

- Tranche ferme (extension des locaux)
2 014 000,00 F H.T
- Tranche conditionnelle (réhabilitation des locaux)
1 186 000,00 F H;T
- TOTAL du coût prévisionnel des locaux
3 200 000,00 F H.T

En conséquence, il y aura lieu de passer un avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre, suite à la modification du programme et à la fixation du coût prévisionnel des travaux, afin d'établir le forfait définitif de rémunération.

Cet avenant en cours de préparation sera soumis au Conseil lors de la prochaine réunion.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- approuve le programme de l'opération modifié,
- approuve le coût prévisionnel des travaux.

2- Décision modificative, ouverture de crédits pour l'acquisition de livres scolaires.

Monsieur le Maire rappelle que les enseignants lui ont fait part de la nécessité d'acquérir ou de renouveler les livres pour l'année scolaire 1999/2000.

Le Conseil municipal décide le vote de crédits supplémentaires.

Le virement de crédits sera le suivant :

C/6067 = + 3 700 Fr.

C/022 = - 3 700 Fr.

3- Décision modificative, rectification de la délibération du 24 juin 1999.

Le Conseil municipal décide du virement de crédits tel que détaillés ci-dessous :

C/65738 = +1 000 Fr.

C/6554 = +1 500 Fr.

C/022 = - 2 500 Fr.

Cette délibération annule et remplace celle du 24 juin 1999.

4- Révision du P.O.S de Fontcouverte.

Le Conseil municipal souhaite que notre Commune soit consultée lors de la révision du P.O.S de Fontcouverte.

5- Réalisation d'un passage piétons à hauteur du Chemin des Pins.

Le Conseil municipal souhaite qu'une nouvelle demande soit faite auprès de la Direction Départementale de L'Équipement pour la réalisation d'un passage piétons sur la route du Val de Charente, à hauteur du chemin des Pins.

Construction, utilisation des sols.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.

Elle a été entreprise parce que les terrains à bâtir disponibles à la vente ne suffisent plus à la demande toujours croissante de familles désireuses de s'établir à Bussac. *L'enquête publique aura lieu courant décembre.*

De nombreux terrains en zone NA et NB sont « gelés » car morcelés à l'extrême entre divers propriétaires qui ne souhaitent ni vendre ni se regrouper. Une *modification du POS* est soumise à une réglementation stricte qui ne permet que des opérations légères de déplacement de ces surfaces.

C'est pourquoi seules quelques demandes seront satisfaites à l'issue de ce travail.

RAPPEL :

Un permis de construire

est indispensable pour toute construction dont la superficie est supérieure à 20 m²

une déclaration de travaux est nécessaire pour :

- toute construction dont la superficie est inférieure à 20 m² (extension d'une maison individuelle, abri de jardin)

A propos des abris de jardin : ainsi que l'affirment ceux qui les vendent, ils ne nécessitent pas de permis de construire (si < 20m²), mais ils doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration de travaux. Ce dernier point est généralement omis pudiquement par le vendeur.

- une modification des ouvertures (fenêtres, portes),
- les clôtures.

Une demande d'autorisation de voirie :

Elle doit se faire avant toute réalisation d'accès aux habitations et aux terrains privés donnant accès sur le domaine public. En aucun cas les travaux ne doivent être effectués avant autorisation. Les entrées devront en principe être busées afin de permettre l'écoulement des eaux de ruissellement.

Etat civil



Naissances :

Jocelyne et Jean-Paul LAJOIE ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur petit-fils Simon, né le 10 août à Paris de Isabelle et Olivier ROLLAT.

Pierrette et Christian MENAUD vous annoncent l'arrivée surprise de leur minuscule petit-fils Tom, le 28 ^{septembre} ~~octobre~~, fils de Christelle et Félix GUILLOTEAU. Après avoir causé une grosse frayeur, mère et enfant se portent bien.

Mariages :

- Guillaume PELTIER et Emmanuelle SOULIER, le 3 juillet,
- Gwenaël KERVERN et Stéphanie BREMAND, le 7 août,
- Stéphane FAVEAU et Emmanuelle CHAPEAU, le 14 août,
- Philippe LERU et Catherine GAUTHIER, le 21 août,
- Kylian BERNARD et Fabienne EMERIT le 28 août.

Décès :

- Marie REAUD veuve MONGET, 20 chemin de la grand Porte, décédée le 24 août.
- René BOURAUD, 177 route du Val de Charente, décédé le 28 août.

Mme Paulette BOURAUD et ses enfants ont été très touchés par les témoignages de sympathie ou d'amitié manifestés à l'occasion du décès de leur père ou grand-père René BOURAUD et vous en remercient.

Service national

LE RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS EST OBLIGATOIRE.

Filles et garçons doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, dès la date anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche est indispensable pour **pouvoir assister à la journée d'appel** à la préparation à la défense, mais aussi pour **s'inscrire aux examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique (examens scolaires, permis de conduire...), ainsi que pour **être inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Inscriptions sur les listes électorales de la commune

Pour les nouveaux habitants, pour les jeunes ayant atteint leur majorité ou qui l'atteindront avant le 29 février 2000, se présenter en mairie avant le 31 décembre, muni d'une pièce d'identité.

Pour les jeunes ayant atteint leur majorité courant 99, l'INSEE a adressé aux mairies concernées une liste, afin de les inscrire d'office. Néanmoins, il est bon de venir s'assurer en mairie de n'avoir point été oublié.

Résultats définitifs du recensement de la population

Bussac sur Charente : 1154 habitants en 1999. Résultats 1990 : 989 habitants.

Dysfonctionnement de l'éclairage public

Il est bon de prévenir la mairie si l'on constate un dysfonctionnement de l'éclairage public.

Conteneurs individuels pour déchets ménagers

Lorsque la composition du foyer se modifie (départ d'enfants, décès ou naissance), il convient de contacter la mairie afin de recevoir un conteneur mieux adapté à la taille de la famille.

C.C.A.S info

Aide aux devoirs

Le CCAS, en collaboration avec le Foyer rural, souhaite renouveler une permanence d'aide aux devoirs pour les collégiens bussacais. A cet effet, une lettre d'information a été adressée à chaque famille concernée.

Wanted ! : une ou plusieurs personnes susceptibles d'encadrer cette aide aux devoirs un, ou plusieurs soirs par semaine de 17h45 à 19h. Prendre contact avec Françoise Durand, Maire-adjoint, à la mairie (permanences le lundi soir) ou sur rendez-vous.

Repas des aînés : jeudi 11 novembre

Le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale proposent et offrent aux retraités le traditionnel repas du 11 novembre, salle municipale. Il est possible d'inviter à sa table famille ou amis (à titre payant). Une lettre individuelle d'invitation a été adressée à chacun, avec *coupon réponse pour les inscriptions, à retourner le plus tôt possible en mairie (avant le 25 octobre)*.

Cinquantenaire

Depuis quelque temps déjà, le bureau du CCAS a pris l'habitude d'aller témoigner sa sympathie aux Bussacais qui célèbrent leurs 50 (ou 60) ans de mariage.

C'est ainsi que le 15 septembre dernier, nous nous sommes rendues chez **M. et Mme CAPERAA** (photo ci-dessous) qui nous ont évoqué avec nostalgie le bout de chemin parcouru ensemble depuis le 15 septembre 1949.

Ce couple bien sympathique nous a raconté une vie bien remplie autour de leurs cinq enfants et de leurs parents respectifs dont ils ont pris soin. « A l'époque, nous étions dix autour de la table, et il y avait plus souvent du ragoût que du poulet ! » précisait Mme Caperaa.

Cela fait maintenant 34 ans qu'ils ont choisi de vivre à Bussac et M. Caperaa nous indiquait avec fierté « je n'ai jamais manqué une élection, même malade, je votais par correspondance ». Un exemple à suivre...

Nous leur souhaitons encore de belles années parmi nous et leur donnons rendez-vous pour fêter les 60 ans.



Devinette

- Elle se prénomme Madeleine
- Il se prénomme Gilbert
- Ils se sont unis le 8 octobre 1949
- Ils ont eu deux enfants (Sylvette et Ghislain) et cinq petits enfants
- Il a été agriculteur
- Elle a travaillé au service de la Commune de 1977 à l'heure de la retraite
- Elle a toujours fait l'unanimité par sa gentillesse avec les enfants de l'école. Une certaine timidité, toujours d'actualité a fait qu'elle n'a pas souhaité paraître en photo dans notre journal.

QUI SONT-ILS ?

Pour les anciens Bussacais la devinette est facile. C'est bien sûr à **M. et Mme PEULT** que nous avons souhaité un bon anniversaire et nous y retournerons dans 10 ans.

Anne Vernet et Françoise Durand

Informations paroissiales

Changement de prêtre : Au sein de notre secteur paroissial, une restructuration a été nécessaire à la suite du décès brutal d'un prêtre, c'est ainsi que le Père Jean Brossaud est parti pour le sud du département. Merci pour tout ce qu'il a fait pour nous.

Le Père Paul Geay, 61 ans, Missionnaire de la Plaine, est venu rejoindre l'équipe de prêtres desservant notre paroisse. Nous lui souhaitons la bienvenue, nous aurons l'occasion de le rencontrer dans notre Eglise.

Baptêmes : Que les parents qui désirent faire baptiser leur enfant et qui souhaitent que la cérémonie ait lieu à l'église de Bussac sachent que c'est possible le samedi matin dans la période de la mi-septembre jusqu'aux Rameaux. Le reste de l'année, les baptêmes se feront à l'église Saint Pallais à Saintes ou à l'Abbaye aux Dames.

Journées du patrimoine : Les samedi 18 et dimanche 19 septembre, journées du patrimoine, l'église de Bussac était ouverte aux visiteurs les après-midi de 15h à 18 heures. Quelques personnes de Bussac en promenade mais aussi des gens de passage que le hasard a conduit jusque là, ont pu visiter cet édifice remarquable dans les détails, admirer le magnifique tableau récemment restauré, le clocher avec son poinçon consolidé depuis peu qui soutient une cloche qu'on n'entend que trop rarement. Les quatre fenêtres de ce clocher donnent une vue inattendue sur la campagne environnante.

Catéchisme : Comme tous les ans, au mois de septembre, les élèves du catéchisme ont fait leur rentrée, mercredi 15 septembre pour les CM1 et CM2, mercredi 22 septembre pour les CE2.

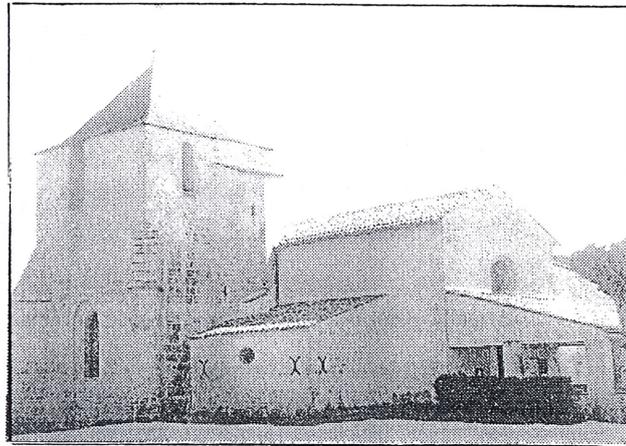
Les enfants peuvent débiter leur catéchisme à tout moment, et ce, dès le CE2. Les inscriptions ne sont pas closes à ce jour et il est toujours temps de s'inscrire. Chaque rencontre a lieu à Bussac, le mardi soir ou le mercredi matin suivant les niveaux. Pour tout renseignement complémentaire, contacter Mme Josiane BRIAND (05 46 92 14 95).

Messes à Bussac : Le deuxième dimanche du mois à 9h15.

Les messes des familles ont lieu à Saint Pallais à 10h30 les dimanches 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

Messe de Toussaint : lundi 1^{er} novembre, 9h15.

Messe de Noël : vendredi 24 décembre, 21h.



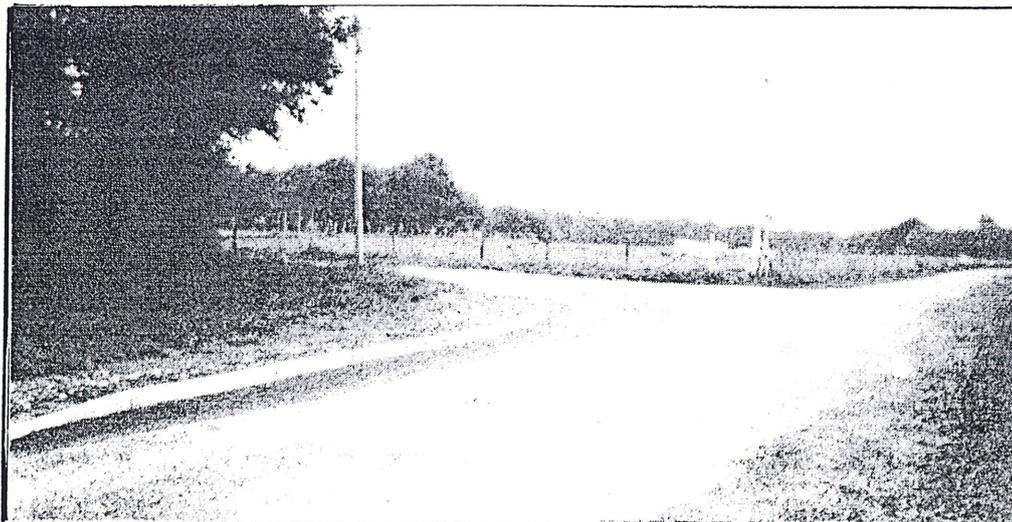
Jackie Pouponnot et Josiane Briand

Photos – travaux

TRAVAUX EFFECTUES

Etanchéité du mur courbe de la salle municipale.

Les eaux qui stagnaient sous la passerelle métallique ont été drainées et si tout fonctionne bien le mur devrait rester propre.



Carrefour chemin des Judets – chemin des

Daux.(photo)

Un élargissement du virage, un empierrement pour stabiliser les accotements et la pose d'une bordure sur la courbe interne ont été effectués.

Informations locales

Écoulement des eaux (photo ci-contre)

Chemin des Daux, au-dessus de l'Espérance, le fossé a été cimenté sur une grande longueur afin de limiter le ravinement qu'une forte pente favorisait.

TRAVAUX EN COURS

3^{ème} tranche du lotissement des Grands Champs.

Les premiers travaux de viabilisation **devraient** démarrer prochainement. 12 lots sont proposés à la vente.

TRAVAUX DIFFERES

Ce paragraphe est très désagréable à écrire. Il contredit plusieurs affirmations des Bussac info précédents et il va mécontenter à juste titre les Bussacais concernés (et d'autres, en particulier les yaka*).

Piste cyclable des Maillaux au Pontreau

Cette piste, le long de la route du Val de Charente, aurait du être actuellement en cours de réalisation, ou même, terminée. Circuler le long de cette route est particulièrement dangereux.

Réponse de l'ingénieur T .P .E. (le 4/10/99) à M. le Maire :

« ...Par courrier du 20 courant vous me faites part de votre inquiétude au sujet des travaux de construction de la piste cyclable du Pontreau aux Maillaux et de votre préoccupation concernant l'avancement de ce dossier. Nous sommes en mesure de vous

informer que le dossier de projet vous sera soumis fin octobre prochain. Dès approbation du projet par vous-même, nous vous ferons parvenir le dossier de consultation des entreprises dans un cours délai (15 jours).

La durée nécessitée par la consultation dans le cadre d'un appel d'offres ouvert (36 jours) et la préparation du marché après l'ouverture des offres (qui oblige à réunir la commission d'appel d'offres) ne nous permet pas d'envisager un début plausible des travaux bien antérieur au 1^{er} février 2000.

Comme vous me l'avez indiqué par téléphone, cette affaire dure depuis 4 ans et justifie votre impatience et votre inquiétude.

Nonobstant, il m'apparaît à l'examen attentif de ce dossier que les retards pris ne sont pas pour le moins tous imputables à mes services. Ainsi la première autorisation préfectorale de cette opération date de novembre 1996 alors que notre première évaluation avait été produite en octobre 1995.

Deux avant-projets vous ont été présentés en décembre 1996 puis en mars 1997 (le deuxième pour tenir compte des avis de services). Enfin l'avis du maître d'ouvrage routier nous est parvenu, par vos soins en juillet 1999.

Depuis cette date, nous nous sommes attachés :

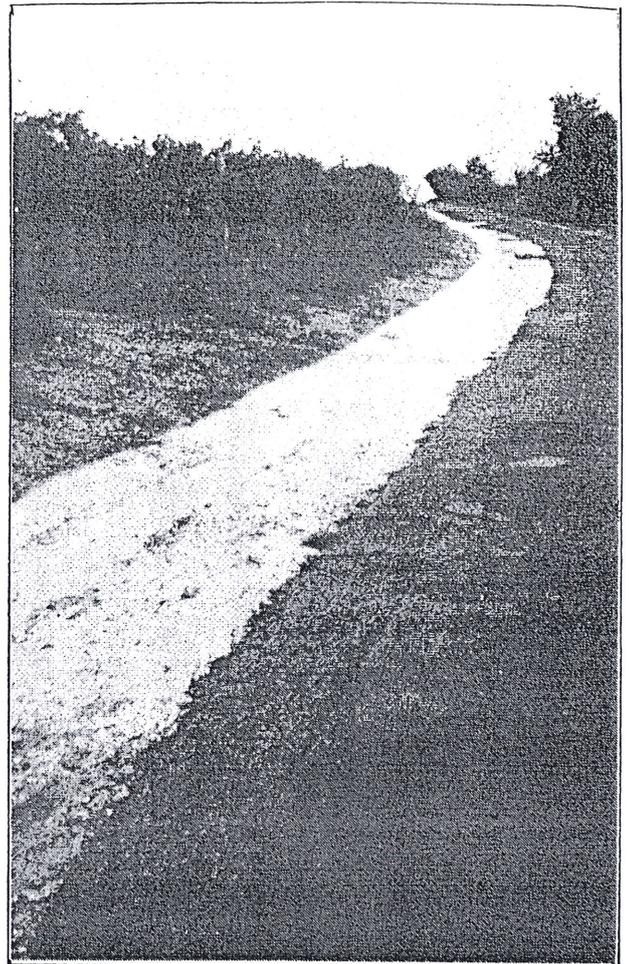
- *à vous proposer une nouvelle mission adaptée à la nouvelle réglementation en matière de concours,*
- *à obtenir de la SNCF un accord technique sur l'ouvrage de rétablissement hydraulique. A la suite de l'avis défavorable de cette dernière le 12/8/99, nous avons étudié et proposé une nouvelle solution technique le 22 septembre dernier.*

Pour ma part, j'ai bien noté votre volonté d'aboutir maintenant rapidement... »

Chantier école

L'appel d'offre étant déclaré infructueux (dépassement important des estimations), une nouvelle consultation des entreprises sera engagée après révision du projet. En conséquence, le chantier ne débutera pas avant janvier 2000. Néanmoins l'architecte nous assure que les travaux seront terminés pour la rentrée 2000.

*Yaka : introuvable dans les dictionnaires, et pourtant cette créature existe. Elle se caractérise par une certaine inertie et aussi par son cri « Yaka » faire ou demander .



Nouvelles de l'école

Nettoyage d'automne

Samedi 25 septembre, les élèves de CM1 et CM2 ont participé au nettoyage d'automne organisé par la Communauté de Communes. Vers 10h, ils ont exploré les alentours de l'école (parking, autour de la salle municipale, stade et jardin des Eperches). Sur cette petite surface, ils ont rempli 9 sacs de papiers divers, mégots, paquets de cigarettes, gourde, selle de vélo, ils ont ramassé 18 bouteilles jetées dans les buissons et ils ont même trouvé un vieux revolver ! pourtant, nombreuses sont les corbeilles sur cet espace. Bravo aux utilisateurs du stade de skate ! Ils sont champions pour le nombre de paquets de friandises et de cigarettes. Dommage pour cet endroit que tous les jeunes n'ont pas. En résumé, on a trouvé plus de déchets par terre que dans les poubelles. Nettoyer, ça nous a plu, mais il faudrait mieux qu'on n'ait pas à le faire.

Les CM1 et CM2

ELECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE:

Elles auront lieu le **samedi 23 octobre**. Il est important d'y participer puisqu'il s'agit d'élire les représentants des parents aux réunions de Conseil d'école.

Candidats: Marie-Claude Allinand, Emmanuelle Renaud, Florence Guicheteau, Béatrice Roux, Joelle Dura, Laetitia Bruneteau.

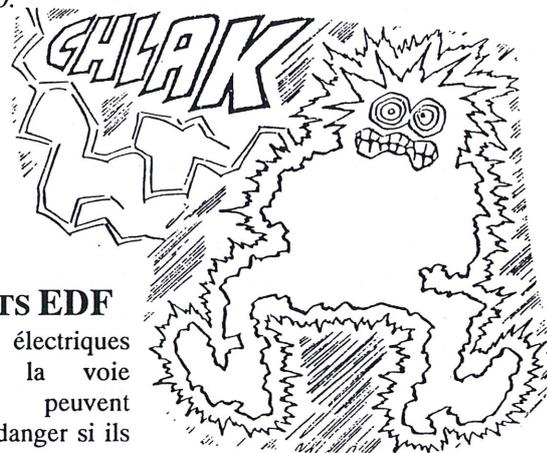


VACANCES SCOLAIRES:

- Toussaint: du samedi 30 octobre au lundi 8 novembre.
- Noël: du samedi 18 décembre au lundi 3 janvier 2000.

ARBRE DE NOËL: dimanche 12 décembre à 15h,

salle municipale. Il est offert par le Foyer rural à tous les enfants scolarisés à Bussac.



Bref et vrac

CENTRE D'INFORMATION DÉPARTEMENTAL SUR L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES AGÉES

Nouvelle adresse:

**Direction de la Solidarité Départementale
2 avenue de Fétilly
17000 LA ROCHELLE**

N°vert 0800 04 54 87 (gratuit)

Ce service est utile pour tous renseignements concernant

- les structures d'hébergement (maisons de retraite, foyers-logements, familles d'accueil),
- les places disponibles et les prestations servies,
- les droits des pensionnaires,
- les aides financières possibles.

CENTRE D'AIDE AU LOGEMENT

Le C.A.L. est une association qui a pour but d'apporter une aide administrative, technique et financière aux propriétaires ou occupants de logements défectueux, en vue d'améliorer les conditions d'habitation des personnes âgées et cas sociaux.

Tel.: 05 46 00 44 90 à La Rochelle.

ACCIDENTS EDF

Les coffrets électriques placés sur la voie publique peuvent présenter un danger si ils sont détériorés ou manipulés. Ce peut être le cas notamment à la suite d'accidents de la circulation ou d'actes de vandalisme. Afin que EDF puisse rétablir au plus vite l'intégrité de ce matériel pour garantir la sécurité des tiers, il est bon de signaler toute anomalie ou dégradation. Responsable d'exploitation: Jean-Paul Loyeau, tel. 05 46 96 53 70. Rappel: les branchements forains ou provisoires doivent impérativement être faits par EDF, le matériel de branchement et de comptage doit respecter des normes strictes de sécurité et de qualité.

S.P.A. DE SAINTES

Notre Commune est liée par une convention avec la Société Protectrice des Animaux de Saintes, dont le refuge prend en charge **les chiens et les chats qui se trouveraient en divagation** sur le territoire de Bussac et dont le propriétaire n'est pas connu.

Informations locales

Première conséquence: ne pas laisser ses animaux domestiques divaguer. C'est de toute façon, **extrêmement dangereux.**

Deuxième conséquence: si l'on perd son animal favori, penser à contacter le refuge du Bois Rulaud afin de le récupérer.



Il est également possible d'y **adopter un animal.** Ils sont plus de 250 chiens et 90 chats, tatoués et vaccinés, à attendre de trouver une nouvelle famille.

Un **service de gardiennage** pour chiens et chats fonctionne également.

Coordonnées:

S.P.A. de Saintes, refuge du Bois Rulaud,
route de Varzay, 17100 Saintes
14h30 – 18h30 tous les jours
Tél. 05 46 93 47 65

23 ET 24 OCTOBRE: WEEK-END SANS ACCIDENT EN CHARENTE-MARITIME *Affichons une plus grande vigilance* *Allumons nos codes.*

C'est l'action engagée par la préfecture de Charente-Maritime pour essayer d'enrayer l'hécatombe.

"...Sur les 5 premiers mois de l'année, le nombre de tués sur la route a augmenté de 80% par rapport à la même période de 1998. A ce rythme, à la fin de l'année nous aurions eu à déplorer 200 morts.

- *33% sont des jeunes de moins de 24 ans.*
- *La majorité des accidents a lieu sur un trajet habituel à moins de 15 km du domicile.*
- *40% des accidents sont dus à la vitesse.*
- *L'abus d'alcool: 1 tué sur 4."*

Devinette: Quelle est l'arme la plus meurtrière et la plus répandue ?

Indices supplémentaires pour trouver la réponse: données comparatives 1998-1999, à fin août.

	<u>1998</u>	<u>1999</u>
Nombre d'accidents	833	881
Nombre de tués	58	68
Nombre de blessés	1170	1175

BALISAGE D'UN CHEMIN DE SAINT-JACQUES EN CHARENTE-MARITIME.

Le Conseil Général et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre ont reconnu l'un des chemins menant à Saint-Jacques de Compostelle. Son tracé n'est pas exactement celui du Moyen Age, car les routes l'ont effacé, mais il en reste très proche.

Reliant les villes étapes (Aulnay, Saint-Jean d'Angely, Saintes, Pons), il est prêt à se raccorder au chemin des Deux-Sèvres et à celui de la Gironde. Le balisage entre La Villedieu et Pons est terminé. Il est jalonné de 178 bornes en pierre de Saintonge sur lesquelles est taillée en saillie la fameuse coquille Saint-Jacques. Une borne spécifique indique les changements de direction, l'entrée des bourgs ou agglomérations et leur sortie avec le kilométrage de l'étape suivante.

L'identification de Pons jusqu'au département de la Gironde, via Mirambeau, sera achevée avant la fin 1999. Une convention avec la Pastorale du Tourisme permettra que toutes les églises situées sur l'itinéraire soient ouvertes.

(Extrait du journal du patrimoine de Saintonge, n° hors série septembre 1999)

PROBLÈMES

(Extrait de Arithmétique appliquée et impertinente, JL Fournier, documents Payot)

1/ Dans le cadre de la politique agricole commune de l'Europe, l'Etat français propose une indemnité de 10F l'are aux agriculteurs qui abandonnent les cultures agro-alimentaires pour les remplacer par d'autres.

Calculez les indemnités que va toucher un agriculteur de la Beauce qui a transformé ses 500 hectares de blé en 500 hectares de Haschisch.

2/ Une maman kangourou part faire ses courses avec ses enfants dans sa poche.

Au bout de 40mn, il reste 3 enfants dans sa poche, 20mn plus tard, elle perd le dernier enfant et s'aperçoit alors que sa poche est trouée.

Calculez combien la maman kangourou avait d'enfants dans sa poche en partant de chez elle.

Solutions page suivante.

Assemblée générale du Foyer rural, 25 juin 1999

Il s'agit d'un résumé, car les 15 pages que comportait ce document fidèlement transcrit par le secrétaire Jean-Paul Lajoie, ont paru un peu longues à la rédaction de Bussac info. Le document « in extenso » est bien sûr consultable auprès du foyer rural.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 1998/1999 (1 JUIN 98-31 MAI 99)

Depuis l'Assemblée Générale du 26 juin 1998, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois, le Bureau s'est réuni 7 fois. Lors de la première réunion du C.A le 10 juillet, le président du Foyer rural, R. Monget nous a présenté sa démission au poste de président, tout en exprimant son souhait de rester membre du conseil.

□ Election d'un nouveau Bureau :

Présidente	Janine Castillon
Vice-présidente	Guylène Boutinon
Secrétaire général	Jean-Paul Lajoie
1 ^{ère} Secrétaire adjointe	Martine Antonin
2 ^{ème} Secrétaire adjointe	Annick Jourdain
Trésorier	André Emerit
Trésorière adjointe	Josette Dupas

□ Activité du Conseil d'administration

- Le Foyer Rural de Bussac a participé en tant que partenaire au rallye de Saintonge le 24 juillet 98.
- Un parc de skate fut installé par la commune sous la responsabilité du F.R le 6 octobre.
- Envoi d'un colis de fournitures scolaires aux enfants de l'école de Kabarra, le 12 décembre 1998.
- Organisation de l'arbre de Noël du 20 décembre 98.
- Organisation sans succès d'une soirée théâtre avec le « théâtre du songe » le 16 janvier 99.
- Accueil des nouveaux Bussacais le 5 février, 37 familles invitées, 19 présentes, 2 excusées.
- Accueil du raid OPEL FRONTERA le 9 mai (course d'orientation).

□ Activité des sections

Jumelage

Depuis le dernier rapport d'activités le Comité de Jumelage a organisé

- 17 juin 98, la brocante annuelle :

Peu de professionnels mais un succès, résultat financier non négligeable, à poursuivre.

- 21 septembre 99, assemblée générale :

Peu de familles avaient répondu à notre invitation, un membre de plus dans notre comité : Claude Mongne,

les sortants ont été réélus, le bureau reconduit, décision de remplacer la « soirée charentaise » par une « soirée espagnole ».

- 28 décembre 98, soirée espagnole :

Résultat positif au point de vue financier, mais satisfaction mitigée. Ce thème ne sera pas reconduit.

- 20 mars 99, soirée antillaise :

Succès mérité mais le bénéficiaire a été décevant par rapport à la même soirée en 98.

bien que l'activité des sections soit arrêtée au 31 mai, nous vous faisons part des activités de l'année en cours.

- la brocante du 6 juin 99

- la réception des suisses du 11 au 18 juillet 1999 :

- le 20 novembre 1999 : repas avec changement de thème (ce sera une soirée fromage).

Football, saison 98/99

Au début de la saison, nous nous demandions au sein du bureau si nous aurions un effectif suffisant pour engager une équipe senior en championnat, car à la fin de la saison dernière, nous avons subi la démission de 14 joueurs et l'arrêt de 9 autres.

Le bureau remercie et félicite les joueurs présents tous les dimanches, car même avec un effectif réduit, nous n'avons réalisé aucun forfait. L'équipe repartira donc la saison prochaine en 2ème division.

En ce qui concerne les coupes nous ne nous sommes engagés, ni en coupe du Centre-ouest, ni en coupe Aunis- Saintonge.

Malgré tous ces déboires nous avons quand même le plaisir de vous annoncer que le 18 septembre 1998, à la salle des fêtes de Chermignac, le club de Bussac a été récompensé de 13 coupe-vent pour avoir remporté le challenge du fair-play en promotion de 1ère division pour la saison 97/98 (1er sur 48 équipes).

Ce challenge est attribué à l'équipe qui a été la moins verbalisée au niveau des cartons jaunes et rouges. Félicitations donc à tous les joueurs ayant participé à ces rencontres pour leur correction sur le terrain.

Le 6 octobre, au cours d'une réunion de bureau, nous avons remercié Daniel Pillet, l'entraîneur du club, pour mauvais résultats. Lui-même, n'étant plus motivé pour s'occuper des seniors et des jeunes, souhaitait se retirer. C'est donc d'un commun accord que nous nous sommes séparés. Michel Delage lui succède pour les Seniors, Pascal Boudoire et Arnaud Blondet pour les jeunes.

Foyer rural

Chez les jeunes :

La saison dernière, nous avons eu un effectif de 7 débutants et 7 joueurs de moins de 13 ans.

Les débutants s'entraînent tous les mercredis de 14 heures à 16 heures, sauf pendant les vacances scolaires. Ils ont participé, à deux exceptions près, à tous les plateaux organisés pendant les deux phases. Les résultats furent satisfaisants pour leur 1ère année de pratique;

Un plateau de débutants a été organisé le 6 janvier 1999 par notre club. Les 12 équipes présentes ont toutes été satisfaites de leur après-midi.

Pour clôturer la journée un goûter a été servi aux enfants et un pot de l'amitié offert aux dirigeants et aux parents présents.



Les moins de 13 ans ont pu être engagés en championnat grâce à l'entente effectuée avec le club voisin de Taillebourg. Les résultats obtenus sont remarquables. Ils terminent 2eme de leur poule avec 34 points pour 11 matchs joués (7 victoires, 2 nuls, 2 défaites), 66 buts marqués (2^{ème} attaque) et 29 buts encaissés (2eme défense).

Notre tournoi de sixte du 22 mai a rassemblé 23 équipes (9 de moins que l'année dernière).

Pourtant cette année encore, les lots offerts par le club et de généreux donateurs étaient de qualité.

La plupart des équipes en sont reparties enchantées.

Le lendemain, notre tournoi Jeunes a encore été un échec (seulement 5 équipes présentes). Malgré tout, chaque joueur a été largement récompensé. Devant un tel fiasco, le bureau a décidé la saison prochaine d'annuler purement et simplement le tournoi Jeunes.

Le « moules frites » organisé le 7 novembre a rassemblé 148 personnes et toute l'assemblée a apprécié la qualité du repas et l'ambiance dégagée tout au long de la soirée.

Enfin on ne peut terminer ce rapport sans féliciter notre arbitre **Jean-Pierre Berrard** qui a représenté le club de Bussac sur plusieurs terrains du département avec beaucoup de brio et de sérieux tout au long de la saison. Grâce à lui, nous sommes de nouveau en règle avec le statut de l'arbitrage et pourrons bénéficier de 4 joueurs mutés. Alors Jean-Pierre, encore merci et bonne chance pour la saison prochaine

Gymnastique volontaire

Activité toujours sereine pour la section qui compte 41 licenciés en gymnastique et 40 marcheurs. Les cours de G.V ont toujours lieu **le mardi et vendredi de 18h45 à 20h**, même pendant les vacances scolaires où Janine Coste nous assure au moins un cours. Cette année nous avons perdu une animatrice qui nous avait annoncé son départ depuis 2 ans.

Une volontaire avait accepté de se former, mais l'importance de cette formation qui menait à un diplôme après 160 heures de formation, dont 3 semaines en stages, a eu raison de son enthousiasme.

La section a aussi **une activité marche tous les lundis**, encadrée par **J.COSTE et R.ORGÉ**. 450 km en 41 parcours dans l'année.

Le 10 octobre 98, repas fruits de mer, toujours aussi apprécié. 142 personnes présentes.

16 mai 99, randonnée pédestre en famille sur 16 km avec ravitaillement et apéritif.

Les cours de gym reprendront le 7 septembre et les marches le 6 septembre;

Section tennis

Nous n'avons pas organisé en 1998 notre tournoi interne comme nous l'avions annoncé, la raison en est qu'un concurrent sportif organisait, lui, la coupe du monde de football !!!

Pour renforcer l'équipe en place nous recherchons des bénévoles; merci de vous faire connaître auprès du responsable de la section **Jacques Gauduchon**.

Labo-photo

Prise de photos pour l'arbre de Noël, 80 photos vendues.

Section remise en forme

La section remise en forme a vécu une bonne année associative 98/99. Trop souvent considérés comme des "sportifs consommateurs", la majorité des 57 adhérents ont démontré cette année qu'ils pouvaient être des "sportifs associatifs". Le bureau a beaucoup apprécié leur implication dans la vie de la section. Les exemples qui suivent en témoignent:

- L'arrivée de deux personnes supplémentaires dans le bureau, portant ainsi à huit le nombre de personnes qui le composent, a permis d'augmenter le temps d'ouverture de la salle.

Les adhérents ont fait preuve d'assiduité. Le taux de fréquentation hebdomadaire a été de l'ordre de 62%.

- Ces mêmes adhérents ont su aussi répondre présent à chaque manifestation, comme **la randonnée VTT du 14 juin** (170 participants), **le méchoui du 4 juillet** (106 convives), ou **la « soirée choucroute » du 6 mars** (96 convives). Seule ombre au tableau, l'assemblée générale de la section a été quelque peu boudée. A l'aube de cette nouvelle année associative, la section compte tout d'abord maintenir son nombre d'adhérents au niveau actuel (60). Puis l'acquisition de matériel nouveau permettra de rajeunir quelque peu un ensemble dont la vétusté commence à se faire sentir, et ce, afin de mieux répondre aux attentes des personnes.

Foyer rural

Enfin, quatre manifestations jalonnent cette saison 1999/2000 :

- Randonnées VTT ou cyclotouristes le 19 septembre et dans la 2eme quinzaine de mai,
- Soirée à thèmes le 25 septembre (cochonaille) et dans la 1ere quinzaine de mars.

L'ensemble du bureau remercie toutes celles et ceux qui, de près ou de loin contribuent à faire vivre cette section.



Section dessin peinture

L'activité de la section dessin/peinture (8 personnes) s'achève, puisque le mercredi 23 juin sera la dernière séance de l'année scolaire 1999.

L'année a permis aux adhérents de progresser en dessin et en aquarelle d'une façon satisfaisante. Cet hiver, travail en atelier, études de natures mortes. Cet été, travail sur le site, paysages.

Le responsable de la section, **Serge Raud** ne pourra plus animer ce groupe. Il souhaite que l'on puisse trouver un nouveau responsable de section pour les années à venir. Les adhérents sont très demandeurs et souhaiteraient pouvoir continuer dans cette discipline. Ce petit groupe marche bien et obtient des résultats positifs.

Boule bussacaise

Elle a organisé 5 concours communaux réunissant à chaque fois une vingtaine de joueurs.

Le concours officiel du 30 août en doublettes comportait 25 équipes.

Le 4 juillet 98, la section a accueilli le club de Bressuire.

- Repas en plein air réunissant une quarantaine de personnes

- Un concours fut organisé l'après-midi avec challenges

- La journée se termina autour d'un barbecue, ambiance chaleureuse, soleil radieux, expérience à renouveler.

Le 3 octobre 98, organisation du tête à tête uniquement réservé aux licenciés du club, concours remporté par **Marcel Bretaud**.

Le soir, repas dansant à la salle des fêtes, (une cinquantaine de personnes)

Assemblée générale le 14 novembre.

Cette nouvelle saison 99 a commencé par une baisse des licenciés: seulement 15 seniors masculins, 4 seniors féminines, 1 junior masculin. soit 10 licenciés de moins que l'an dernier.

Quelques bons résultats en ce début d'année dans les concours officiels :

- Marennes pour le double féminin Yvelyne Couraud / Jacqueline Galdrat.

- Notre seul junior Cyril Maillet est devenu champion départemental en triplettes et s'est qualifié pour les championnats de France.

Le concours du 20 février 99 a été annulé pour cause de mauvais temps.

Déjà 3 concours communaux ont été organisés, les 8 et 21 mai, le 5 juin.

Tous les mercredis après-midi, une permanence au terrain est assurée, une dizaine de Bussacais viennent s'amuser.

En prévision pour cet été, notre déplacement à Bressuire (10 juillet)

Quatre autres concours communaux ont eu lieu.

Concours officiel le 5 septembre, tête à tête le 2 octobre.

Don de la Mairie de Bussac : 2 bancs qui seront fixés pour que les spectateurs puissent se détendre en regardant les joueurs.

Le compte rendu d'activité est accepté à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

André Emerit, trésorier, nous explique les différents points concernant le tableau du bilan comptable distribué aux membres présents. L'examen de ce bilan fait apparaître un résultat positif.

L'excellent résultat obtenu cette année est dû au fait que toutes les sections présentent des comptes excédentaires. De plus le tennis de table habituellement déficitaire a stoppé son activité, ce qui allège le budget d'autant.

Mme Castillon: cette section existe toujours mais sous forme de loisir, il n'y a pas d'encadrement et nous regrettons que personne ne veuille prendre en charge cette section.

A.D: soulignons la bonne performance du football qui après un déficit de 6500F l'année passée ressort un positif de 4000F, malgré un très mauvais résultat en championnat, leur année est excellente au point de vue trésorerie.

Les autres sections principales pourvoyeuses de ressources sont largement excédentaires, encore plus qu'il n'y paraît pour la GV et le Jumelage qui ont déjà engagé des sommes pour l'année à venir.

Les différents tableaux comptables sont consultables auprès du Foyer rural.

Thierry Monget (football) :

« On s'aperçoit que si on fait des bénéfiques, on a droit à la médaille et si ce n'est pas le cas on n'y a pas droit, pourquoi ? Les sections sont obligées de travailler non pas pour elles mais pour les autres.

J.Castillon : mais qui c'est le Foyer Rural ? : c'est toi, c'est nous, c'est tous les adhérents, soit 272 personnes ;

T.Monget : si la pétanque n'est plus au Foyer rural il y a bien une raison !

J.C : la pétanque n'a jamais été au Foyer rural !

Roland Monget : tout à l'heure il y a eu des félicitations pour le football, parce qu'il y a eu un excédent de 4000F,

Foyer rural

L'année dernière, il y avait un déficit de 6000F, l'année précédente il y a eu un déficit de quelque 4000F par le tennis de table, et il n'y a eu aucun problème; c'est la collectivité et l'esprit de solidarité qui fait vivre le Foyer rural...

J.Castillon : Thierry, est-ce que ça apporte une réponse à ta question ?

T.Monget : c'est bon. Je voudrais organiser un match de gala à Bussac, j'ai rendez-vous lundi et on verra si le terrain est disponible.

J.Castillon : pour l'instant le terrain est en traitement herbicide et donc inutilisable, ce match n'était pas prévu ? Est-ce que l'équipe de Bussac est concernée ?

T.Monget : non j'ai rencontré l'entraîneur de Saintes et on en a parlé.

R.Monget : les charges d'eau pour le terrain et pour l'entretien de celui-ci représente beaucoup pour une seule section.

T.Monget : à Foncouverte la publicité et la subvention municipale leur permet de vivre, les charges de terrain et d'électricité sont prises par la municipalité.

R.Monget : l'esprit de solidarité prévaut au F.R; c'est celui que j'avais à la création du Foyer il y a 20 ans, mais j'ai peut-être 20 ans de retard.

Le budget est voté à l'unanimité.

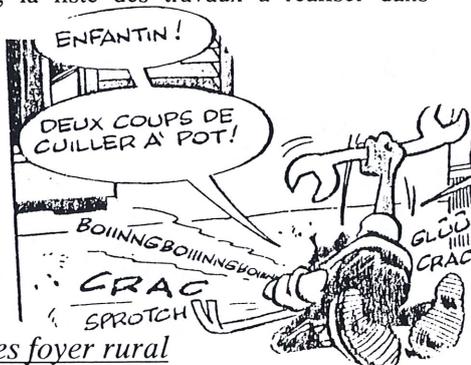
Rapport moral par la présidente Janine

Castillon : voir Bussac info précédent, le rapport est accepté à l'unanimité.

Etat des lieux.

Il a été établi par Serge Labbé en présence d'un représentant mairie, Camille Schaeffer et de la présidente du Foyer rural, Janine Castillon le 14 juin dernier.

Après avoir précisé ce qui incombe au propriétaire (Mairie) et quelle sont les charges du locataire (Foyer rural), il est fait l'inventaire des travaux et réparations faits à ce jour, la liste des travaux à réaliser dans l'année à venir.



Prix des cartes foyer rural

Cette année la fédération départementale augmente la cotisation de 5F afin de pouvoir créer un emploi d'assistant technique. Il serait bon de répercuter cette augmentation sur nos tarifs. La carte Foyer rural, indispensable pour pratiquer toute activité au sein de

celui-ci, est donc proposée au prix de **100F (adultes) et 50F inchangé (tarif – de 16 ans)**, ce qui est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Allocution du Maire, Guy Chapuis :

« ... Il y a en France 36000 communes !

Au cours des dernières décades, les gouvernements successifs (quelle que soit leur couleur politique) qui ont essayé d'en réduire le nombre s'y sont cassé le nez. Les Français sont attachés à leurs communes qui, dans le territoire national, représentent des individualités.

Individualité qui signifie pour nous, reconnaissance de notre identité et non individualisme. C'est pourquoi notre souci d'identité s'accompagne d'une volonté de solidarité.

Je ne reprendrai pas dans le détail le propos de Roland Monget, je le partage entièrement. Je le partage d'autant mieux que c'est ensemble, il y a près de 20 ans, que l'on a construit ce Foyer rural. On l'a construit à partir d'une enquête auprès de la population. Partant de là, il appartenait à la Municipalité de construire les équipements nécessaires.

Nous avons voulu que la vie associative ainsi créée soit solidaire, chaque activité étant « section » d'un ensemble fédéré : le Foyer rural.

Pour répondre à Thierry Monget, je reconnais qu'il peut y avoir des revendications pour un autre type de gestion mais je dis attention ! c'est trop facile de s'approprier ce qui appartient à la collectivité et de dire : maintenant c'est notre domaine.

De même si nous devons rester ouvert à l'accueil de gens venus de l'extérieur, n'oublions pas que c'est d'abord aux gens de Bussac de gérer leur propres affaires.

Attention enfin aux revendications individualistes : on a pu constater que lorsqu'une section se replie sur elle-même elle ne tarde pas à se casser la figure, après on regrette sa disparition.

Pour répondre à M. Roux, je vous rappelle qu'une convention a été passée entre la Municipalité et le Foyer rural pour la gestion des équipements : la municipalité assume les charges qui incombent au propriétaire, le Foyer rural assumant les charges locatives. C'est la règle générale. En fait, le personnel communal assure ou participe aux travaux d'entretien lorsque c'est nécessaire.

J'en termine en réaffirmant que tant que j'aurai à exercer le mandat qui m'a été confié au niveau de l'organisation de la vie associative de cette commune je persévérerai dans la voie que l'on s'est tracée : celle de la solidarité. Je souhaite appartenir à une communauté solidaire et non à une commune dortoir où les gens arrivent, s'installent dans leur petit chez soi en ignorant ce qui se passe autour.

Janine Castillon nous convie à conclure cette assemblée générale autour du verre de l'amitié.

Gymnastique volontaire

PROGRAMME RANDONNEES PEDESTRES

SEPTEMBRE A DECEMBRE 1999

DATES	DEPARTS		RANDONNEES
	HEURES	LIEUX	
LUNDI 06 09 99	13 H 45	BUSSAC - PLACE ORON	LA PIFFETERIE - LES BOIS DE LA MIJOTIERE
LUNDI 13 09 99	14 H 00	TAILLEBOURG - PORT	LE BREUIL - PORT A CLOU - LE PEU
LUNDI 20 09 99	14 H 00	LE DOUHET - CHATEAU	FONTAINES DE VENERAND
LUNDI 27 09 99	14 H 00	ST VAIZE - ECOLE	LE PARC DU LOUP
LUNDI 04 10 99	14 H 00	BURIE - MAIRIE	ABBAYE FONDOUCE
LUNDI 11 10 99	14 H 00	ST SAVINIEN - LA GRENOUILLETTE	LE BOIS DES MOINES - VAL DE BARBARA
LUNDI 18 10 99	14 H 00	FONTCOUVERTE - SALLE DES FETES	CIRCUIT DE LA PETITE METAIRIE & LA FONTMORILLON
LUNDI 25 10 99	14 H 00	ST HILAIRE - PARKING EGLISE	JUICQ ET LA TABLE DU ROY
LUNDI 08 11 99	14 H 00	PORT D'ENVAUX - PLACE DU MARCHE	CIRCUIT DES CHATEAUX
LUNDI 15 11 99	14 H 00	DOMPIERRE S/CHTE - PARKING TERRAIN DE BOULES	LE SENTIER DES AMOUREUX
LUNDI 22 11 99	14 H 00	ST PORCHAIRE - PLACE DE L EGLISE	CIRCUIT DE TORFOU
LUNDI 29 11 99	14 H 00	AGONNAY - PARKING EGLISE	LES CHAUMES DE SECHEBEC
LUNDI 06 12 99	14 H 00	ST SATURNIN - PLACE DE L'EGLISE	LE CHENE BESSON
LUNDI 13 12 99	14 H 00	GRANDJEAN - ECOLE	LA FREDIERE

PENSER A : ETRE A L'HEURE
ETRE BIEN CHAUSSE
EMPORTER DE L'EAU
CARTE FOYER RURAL OBLIGATOIRE

Un dimanche par mois, St Savinien organise
une randonnée pédestre pour la journée

La semaine du jumelage

Du 11 au 18 juillet, les participants à la semaine du jumelage ont vécu de beaux moments.

La réception a eu lieu à la salle municipale, le dimanche 11 juillet en fin d'après-midi. Quelques gouttes de pluie nous ont fait craindre de rester dans la salle, mais au moment de prendre l'apéritif, le soleil est revenu et nous avons pu trinquer dehors, près de cuisine, à l'ombre. Chaque hôte a reçu une valisette avec le programme de la semaine et un tee-shirt aux armes de Bussac et Oron.

Lundi, ballade à bord du Palissy, heureusement « à la fraîche » car par la suite, il a fait très chaud.

Journée détente à l'île d'Oléron



Foyer rural

Mardi, journée riche en découvertes avec la visite du Futuroscope : cinéma en relief, salle où l'on remue sur son siège au rythme de l'action apparaissant à l'écran. Mercredi, journée plus calme avec en soirée, prestation du groupe de l'Uruguay et repas offert par la Commune.

Jeudi, pêche à la truite à Saint-Césaire, très agréable journée sous les ombrages avec un délicieux repas : truites saumonées cuites sur la braise.

Vendredi, journée détente à l'île d'Oléron avec promenade en petit train, à la citadelle du Château, pique-nique et plage.

Samedi, journée libre avec le soir, dîner d'adieu, dégustation du bon gruyère suisse et du petit blanc en apéritif.

Dans deux ans nous célébrerons les 20 ans du jumelage à Oron !

Marie-Claude Allinand



Groupe de
l'Uruguay

***Samedi 20 novembre,
soirée fromage***

***Venez découvrir toutes
les saveurs des
provinces françaises.***

La pétanque

Sport de loisir et de détente pour certains, sport de compétition pour d'autres, la pétanque est devenue à notre époque, une activité en plein essor pouvant être pratiquée par tout le monde, petits et grands, jeunes et moins jeunes .

Cette année, la Boule bussacaise a pu voir de nouvelles personnes venir s'exercer soit le mercredi, soit le dimanche matin. Depuis le mois de mai, plusieurs concours réservés aux habitants de la Commune (licenciés ou non) ont été organisés le vendredi ou le samedi soir.

Malgré une affluence moyenne nous avons pu constater qu'une ambiance conviviale et amicale s'était instaurée. Tant qu'à nos licenciés, ils ont pu effectuer quelques concours officiels avec pour certains d'assez bons résultats.

Au cours du mois de juillet, par une belle journée, la section s'est déplacée dans les Deux-Sèvres pour rencontrer en amicale nos amis de Bressuire (Bussac les ayant reçus en 1998). Alors pour l'année 2000, venez nous rejoindre, la Boule bussacaise vous accueillera avec plaisir.

A bientôt sur le terrain,
le Bureau de la boule.

